

## recherche d'information sur les freelances??

Par **reprisedetude**, le **19/08/2005** à **23:57**

bonjour tous,

peut etre qu'il y a parmi vous 1 ou plusieurs personnes qui vont pouvoir me renseigner. En septembre je commence qq'missions comme prestataires de services ( relation pub., et commercial ) et j'aimerais savoir qq'statut vous me conseillez en sachant que je reste salarié dans une autre entreprise?!

Je dépasserai assez vite le seuil d'exoneration des micro entreprises. Le portage salariale me semble bien pour le debut mais je trouve cela tres cher comme intermediaire.

....  
j'attend avec impatience vos bon conseils!

merci,  
@+

Par **Olivier**, le **20/08/2005** à **09:15**

je déplace en droit des affaires

Par **JPierre**, le **24/08/2005** à **13:15**

Bonjour

Le portage salarial me semble l'unique solution si tu ne veux pas creer ta propre boite et que tu veuilles être indépendant dans le travail et dans la définition de tes tarifs. Ca parrait cher mais çà ne l'est pas tant que çà si tu tiens comptes des charges, de la paperasse, de l'assurance etc dont ils s'occupent à ta place.

Par contre, fais le tour des sociétés qui offrent ce service, les tarifs pouvant sensiblement changer. Je pense aussi que ton employé actuel devra être informé de ta double activité (à vérifier).